Fête de saint Joseph

Dans ce petit dossier,

- 1) Une feuille double sur laquelle se trouve
à gauche le texte explicatif que tu liras aux élèves,
et à droite, l'établissement attribué à la classe,
et dont le saint patron est Saint Joseph.
Les délégués liront le bref résumé présentant cet établissement ;
La double page sera affichée en classe.

2) Une photo de l'établissement
que les délégués iront afficher sur la carte de France
(aussitôt que les lectures auront été faites en classe.)

Il faudra leur rappeler où sera placée la carte de France :
en fonction de la météo,
soit sur le perron de la salle d'honneur,
soit sous le préau de la vie scolaire.

NB : Les délégués ont été avertis de leurs rôles par un mail ;
il serait bien de leur rappeler également
qu'ils sont attendus à 13h30 dans le parc du collège (pour les 5/4/3)
puis sur la cour 6° (pour les 6°)

Merci.

Maryse